

Assemblée générale ordinaire/ coopérative

Le Levier veut améliorer la performance des caisses membres

Comptant 36 caisses, 80 points de service, 706 039 sociétaires et un actif total de 1,4 milliard de gourdes, la Fédération des caisses haïtiennes (FECAPH), mieux connue sous le nom de Le Levier, a mis le cap, le week-end dernier, sur le département du Sud-Est où elle a tenu sa onzième assemblée générale ordinaire, bouclant ainsi les activités commémoratives de son dixième anniversaire.

Publié le 2018-04-10 | Le Nouvelliste

Economie

C'est la Caisse populaire ressources confiance de Marigot (CPRCM) qui avait l'estime honneur d'accueillir la délégation des représentants des caisses sœurs et du réseau, au Caribéen Palace, lors de la onzième assemblée générale ordinaire de la fédération Le Levier, samedi 7 avril 2018. Cet exercice de réédition des comptes aux sociétaires, une exigence de la loi de 2002 sur les coopératives, s'impose non seulement aux caisses populaires mais aussi aux regroupements des caisses, dont les fédérations. Comme à l'accoutumée, la onzième assemblée générale de Le Levier s'est déroulée dans une atmosphère chaleureuse. Échange de politesse, de poignées de main et surtout de paroles exprimées avec humour.

« Chers délégués, vous pouvez dormir sur vos deux oreilles puisque votre fédération se porte comme un pont neuf. Les résultats en disent long », s'est réjoui le président du conseil d'administration de Le Levier, Georges Marie Laguerre. « Au 30 septembre 2017, l'actif total de la fédération a crû de 32,7%, passant de 1,114 861 701 à 1,479 458 309 gourdes. Cette croissance résulte de l'augmentation des dépôts des caisses membres. Les disponibilités et les placements atteignent respectivement le niveau de 173 844 812 gourdes et 1 479 458 309 gourdes contre 81 692 236 et 986 811 098 gourdes antérieurement. L'avoir total de la fédération a progressé de 19,23% pour atteindre la somme de 107 201 511 gourdes », a-t-il indiqué pour corroborer ses dires concernant la situation financière de la fédération qui accuse un excédent de 11 717 430 gourdes, soit une augmentation de 190,23% par rapport à l'exercice précédent.

Outre les chiffres concernant la fédération, le président du conseil d'administration, Georges Marie Laguerre, a communiqué des informations financières sur l'ensemble des 36 caisses membres. Pour l'exercice ayant pris fin le 30 septembre 2017, l'actif consolidé des caisses fédérées se chiffre à 7,6 milliards de gourdes, soit une croissance de 26,72%. Les disponibilités des caisses fédérées ont atteint le chiffre de 2 648 190 936 gourdes. Le portefeuille de crédit chiffré à 4 490 945 565 gourdes représente 58,67% de l'actif total. Toutefois, le taux de délinquance est passé de 7,03% à 8%. En ce qui concerne les excédents des revenus sur les dépenses, ils ont chuté de 22,23%. Les caisses ont réalisé un trop-perçu de 241 234 297 gourdes contre 310 604 183 gourdes en 2016. « Cette baisse du résultat est attribuable aux pertes sur prêts », a révélé le président du conseil d'administration, Georges Marie Laguerre.

Sur ce point, Jocelyn St Jean, directeur général de Le Levier, a ajouté que les caisses qui ont connu des pertes sur les prêts se trouvent dans les zones affectées par le passage de l'ouragan Matthew. « Les caisses ont subi les conséquences de Matthew », a-t-il déploré. Malgré ces pertes, les résultats des caisses sont satisfaisants. « On va travailler à maintenir le progrès », rassure Jocelyn St Jean. La question relative à la gouvernance a été aussi abordée par le directeur général de Le Levier. « Des dispositifs seront mis en place afin de renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent », a promis M. St Jean, révélant que l'Unité centrale de renseignements financiers (UCREF) avait récemment invité le réseau pour une rencontre autour du blanchiment d'argent.

En marge de cette assemblée générale ordinaire, les membres du réseau Le Levier ont visité plusieurs caisses membres évoluant dans le département du Sud-Est. La Caisse petite épargne de la Vallée de Jacmel (CAPPEV) a été la première sur la liste. Les membres des autres caisses fédérées étaient très enthousiastes à l'idée de se rendre dans la ville où la première coopérative avait vu le jour en Haïti. En effet, l'histoire des caisses populaires en Haïti a pris naissance à La Vallée de Jacmel.

La Société d'utilisation coopérative du crédit et de l'épargne pour l'épanouissement socioéconomique (SUCCES) a reçu aussi la visite des dirigeants du réseau et des autres caisses sœurs au cœur de la ville de Jacmel. Créée en 2011, SUCCES compte plus de 18 000 membres. Ketsia Metellus Janvier, directrice générale de ladite caisse, a fait savoir que les objectifs fixés pour l'exercice 2016-2017 ont été atteints à 100%. « Nous avons un produit financier dénommé Épargne bonus. Pour ce type d'épargne, l'épargnant dépose un montant fixe tous les 15 jours entre 6 et 12 mois. A la fin, l'épargnant bénéficiera d'un intérêt qui est égal au montant déposé comme bonus », a expliqué Ketsia Métellus Janvier, exprimant son contentement d'avoir reçu la visite des autres caisses sœurs.

La Caisse populaire avenir de Cayes-Jacmel (CPAC), créée en 2002, a été aussi visitée. Les responsables de ladite caisse ont affirmé que la visite du réseau représente pour eux un moment exceptionnel. Ils en ont aussi profité pour faire une présentation de la commune de Cayes-Jacmel. « Ces visites s'inscrivent dans le cadre des démarches entreprises par le réseau afin de se rapprocher des caisses », a précisé le président de Le Levier, Georges Marie Laguerre.

Des représentants de la BRH, du Programme d'appui national à la structuration de l'entrepreneuriat haïtien (PENSEH), de l'Association nationale des caisses populaires haïtiennes (ANACAPH) et de la Police nationale d'Haïti étaient les invités d'honneur à la onzième Assemblée générale ordinaire de Le Levier.





